



Fièrement durable!

Faits saillants de la démarche scientifique

OBJECTIF :

- Obtenir un portrait général de la qualité de l'air global en y incluant les secteurs dotés de stations de mesure obligatoires ou volontaires par les entreprises du milieu en complémentarité avec les études réalisées par le MDDELCC (<http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/air/sept-iles/>)

ÉQUIPE DE TRAVAIL DE L'INREST :

- Julie Carrière, Ingénieure chimique, Ph.D.: Directrice de l'Inrest, directrice du projet, chercheuse et expert en environnement et en santé au travail
- Sophie Hugué, coordonnatrice de l'Inrest, coordonnatrice du projet; Maîtrise en gestion de l'environnement
- 2 conseillers scientifiques selon les besoins

COMMENT :

- Collecter des données mesurées des stations déjà existantes et les centraliser dans une base de données unique
- Dans le cadre de ce projet, les stations de mesures, la période et les paramètres à l'étude ont été identifiés et retenus par les membres de la Table de concertation de la qualité de l'air à Sept-Îles, sous recommandation de leur comité technique.
- L'INREST n'a donc pas participé à l'élaboration de la méthodologie, cette dernière ayant été élaboré par les participants de la Table de concertation.

8 stations ont été sélectionnées

- 2 stations d'Aluminerie Alouette
- 2 stations de Mine Arnaud
- 2 stations d'IOC
- 1 station de Cliffs Mines Wabush
- 1 station de New Millennium

Verso...

Les 8 paramètres à l'étude

- Particules fines (p.m 2.5)
- Particules totales
- Béryllium
- Fer
- Manganèse
- HAP total (Hydrocarbure aromatique polycyclique)
- Dioxyde de soufre (SO₂)
- Aluminium

La période retenue s'étend de janvier 2012 à décembre 2013. Les entreprises participantes ont fourni les données dont elles disposaient pour chaque station à l'INREST selon un canevas prédéfini.

Cette solution étant basée sur une relation de confiance mutuelle, nous tenons à mentionner qu'il a été déterminé et convenu que l'INREST ne validait pas :

- les sources des données,
- les méthodes d'échantillonnage,
- les équipements utilisés,
- la calibration et
- l'entretien des équipements utilisés,
- la compétence des personnes ayant effectué l'échantillonnage et/ou l'entretien des équipements,
- le positionnement des stations, etc.

Pour la réalisation de ce mandat, l'équipe de l'INREST s'est appuyé sur des échanges avec le Centre d'expertise en analyse environnementale du Québec et le bureau régional du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les Changements climatiques (MDDELCC) afin d'obtenir leurs commentaires et recommandations.

L'ensemble des données a été comparé à la réglementation en vigueur, soit au Règlement sur l'assainissement de l'atmosphère (RAA) complété par des critères de qualité de l'atmosphère (NCQQA – Loi sur la qualité de l'environnement) ainsi que par des critères de gestion.

COÛT DU PROJET :

- 86 000\$
- Défrayé à part égale par les entreprises siégeant sur le Table de concertation et la Ville de Sept-Îles